

eut l'air d'éprouver quelque chagrin.

Pout-être les pleurs qu'il versa n'étaient-ils arrachés de ses yeux que par la perte de ses habitudes. En effet, le matin en se levant, il ne retrouvait plus pour le contredire la femme qui avait poétisé malgré lui sa maison pendant dix-huit ans de suite, et l'isolement le rendait un peu mélancolique. Il se lamenta donc, mais fort peu de temps. En contemplant ses registres, puisqu'il était homme d'ordre, il y trouva bientôt de quoi se consoler: c'était la colonne de ses bénéfices. Depuis qu'il s'occupait de vendre des brillants, il avait mis de côté en trois pour cent et en obligations de chemins de fer un million tout rond.

M. Eustache Pontonnier avait sans doute les goûts les plus modestes. Il aurait donc pu se contenter de ce mince pécule; mais comme il lui fallait quelqu'un autour de lui, il avait fait venir de province chez lui le jeune Horace Pontonnier, son neveu, lequel, suivant toute apparence, serait un jour son héritier. Assez bon garçon, très-dégourdi, l'enfant fut mis au lycée Louis-le-Grand, où l'on devait lui apprendre tout ce qu'on enseigne aujourd'hui aux fils quand on veut en faire des des hommes inutiles.

A quinze ans, c'est-à-dire quand on le nourrissait le plus de grec, de latin et d'autres sornettes pompées, Horace s'annonçait comme un gandin du plus bel avenir.

Loin de déplaire au joaillier, ces belles façons étaient, au contraire, tout à fait dans son goût, attendu qu'elles lui rappelaient la belle clientèle qu'il avait sans cesse sous les yeux. De là à voir dans Horace un sujet de la plus haute distinction, il n'y avait qu'un pas. L'oncle en arrivait donc à ne vivre que pour son neveu. Et quo rêvait-il pas pour lui! Vu ses relations quotidiennes avec les gens de cour, il aurait grandement moyen de le caser, lorsque, ses classes finies, le drôle sortirait du lycée.

—Horace, lui dit-il un jour, tu me bottes. Eh bien! écoute, je me suis gagné un million pour mes vieux jours. Il faut maintenant que j'en gagne un aussi pour toi.

—Brave homme d'oncle, répondit l'apprenti gandin en lui serrant la main, que vous êtes donc beau dans ce rôle-là? Vous me rappelez par vos paroles la renommée de l'illustre Grassot du Palais-Royal, parole d'honneur!

—Un million pour toi, voilà donc qui est convenu, riposta l'oncle.

II

M. Eustache Pontonnier se mit à l'œuvre et vendit des diamants avec autant d'entrain qu'à ses débuts dans le commerce. On le vit donc redoubler d'efforts, vendre, acheter, expédier, trafiquer. Il mettait les billets de mille sur les billets de mille. Cela dura cinq ans.

—Horace, la poule aux œufs d'or a encore pondu sous mon toit, dit-il un jour à son neveu. J'ai ton million. Est-tu content?

—Cher oncle, vous dire que je suis content ne serait pas le mot propre. Je suis aux anges. Si je pouvais vous poser sur la tête une couronne de perles et de pierres précieuses, croyez bien que je ne me dispenserais pas de le faire.

A continuer.

LA COMETE

Son influence sur la terre.

La queue de la comète qui d'après les astronomes a une longueur de 4,000,000 de milles est venue en contact avec celle du CHAT. Le poil de ce dernier s'est hérissé et le courant électrique s'est communiqué au public. Comment ne pas être électrisé en lisant les prix suivants:

- Chapeaux en paille d'Italie valant \$1.25 pour 90c.
- Etoffe à robe 8c, 10c, 15c, et 20c la verge.
- Twoeds 30c, 50c, 75c et \$1.00
- Rubans nuancés et plumes nuancées.
- Rubans moirés 3c, 4c, et 5c.
- Indiennes Pompadour valant 15c pour 10c.
- Soies Ponçon valant \$1.50 pour \$1.00

CHEZ.

CHAPUT & MASSE,

—17 RUE ST. JOSEPH 17—  
près de la rue McGill.

LE VRAI CANARD.

MONTREAL 2 JUILLET 1881.

CONDITIONS:

L'abonnement pour un an est de 50 centins payables d'avance, pour 6 mois 25 centins.

Le *Vrai Canard* se vend 2 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

H. BERTHELOT & Cie,

Bureau: 25, RUE STE-THERESE  
Boite 2144 P. O. Montréal.

Les rues de Montréal sont dans un état de saloté effroyable sans parler des miasmes qui s'en échappent, miasmes assez fétides pour décourager les nez les plus endurcis. Si nous en jugeons par les connaissances que nous avons en agriculture, nous croyons que notre métropole pourrait facilement organiser l'exportation des légumes et des plantes potagères sur une grande échelle et en garder assez pour sa consommation locale, à condition que le comité des chemins nous permettrait de cultiver nos rues sans nous molester. Cette permission nous serait facilement accordée par les édiles qui semblent se soucier fort peu aujourd'hui des perturbations du macadam. La classe pauvre pourrait bénéficier de l'accumulation de la boue et nous suggérons à la société de St-Vincent de Paul de faire distribuer aux pauvres les plus

méritants des billets leur donnant la permission de semer dans certaines parties de nos rues des pommes de terre et autres plantes potagères. On utiliserait alors le riche dépôt d'alluvion sur les voies publiques en aidant à la subsistance de ceux que la pauvreté oblige à demeurer dans les endroits où s'accumulent le plus de preuves de notre état avancé de civilisation.

CORRESPONDANCE DE LA DEBAUCHE.

Liverpool 20 juin 1881

Mon cher *Vrai Canard*,

Tord-vice, je viens de manquer le steamer qui devait me ramener à Québec après le court voyage que j'ai fait à Londres et à Paris pour te donner des informations exactes sur deux grands événements qui doivent intéresser tes lecteurs, je veux parler du retour de Mme Delorme et de la mort de Monsieur Littré. Le télégraphe est servi par un tas de coqsirops qui trouvent leur avantage à mêler les nouvelles afin de se faire payer pour les contredire ou les expliquer.

Les gazettes de Paris ne valent pas mieux que celles de Montréal et celles qui nous arrivent nous rapportent les choses tout de travers. Tout ce qui a été reproduit des journaux français dans le *Monde* et la *Minerve* n'est jamais arrivé.

En arrivant à Paris je me suis rencontré avec un bon canadien, M. Josen Perrault, qui paraissait être gros-manche avec les gros casques de l'endroit. Il m'a présenté dans la famille Littré et j'ai tiré les vers du nez de la veuve pour te les passer.

D'après ce que j'ai appris Monsieur Littré était membre de l'Institut, ce que Monseigneur défend. Littré comme membre de l'Institut ne faisait pas de religion. Il tomba malade et lui arriva naturellement ce qui arrive à tous ceux qui pendant leur vie se moquent de la religion et des prêtres, il out peur du diable et il finit par se reconnaître.

Littré se rappelait de l'affaire Guibord et il craignait de rester deux ans sans sépulture.

Hourosement pour lui il avait pour beau-frère un canadien-français un bon catholique qui résolut de le convertir. Ce beau-frère était M. Lacoste que tu connais bien.

M. Lacoste est un homme généreux, le cœur ouvert, et toujours prêt à faire des sacrifices pour le bien être temporel et spirituel de son beau-frère.

Il se tint pendant des semaines au chevet de l'illustre malade, conversant avec lui sur la vic future et les consolations que donnent la religion aux pêcheurs repentants.

L'éloquence du canadien finit par vaincre les doutes de Littré qui consentit à se faire baptiser et à mourir dans le sein de la bonne religion.

Je n'ai rien trouvé de changé dans Paris.

Les français sont toujours les mêmes. Ils font tant de fions avec leur langue en parlant que j'ai eu toutes les misères du monde à los comprendre.

De leur côté les parisiens ne me comprennent qu'à moitié lorsque je jase avec eux. Il est vrai que je ne parle pas avec la grammaire devant les yeux mais c'est le français que je parle. Si je veux nettoyer mes chaussures je demande où sont les groceries et les Parisiens me répondent qu'ils ne connaissent pas ça. Ils n'ont jamais entendu parler de blackbolle, de coal oil, de strappes pour les culottes, sauce panne, de thébord, de gimrabbotte, de bouquin pour les pipes, de théquière, de whiskey en esprit, des bull's eye, des tourquières, de pataques de sacavités etc.....

Je ne suis pas rester bien longtemps à Paris à cause de la difficulté que j'avais à m'entretenir avec les Français.

Je suis allé voir M. Camille Doucet, le secrétaire de l'Académie Française et je lui ai demandé s'il était question de couronner encore quelques Canadiens-Français et s'il y avait beaucoup d'applications pour les places de lauréats. Monsieur Doucet m'a dit qu'il avait reçu une lettre de M. Joseph Tassé avec une copie du discours qu'il a prononcé l'année dernière à la convention des Canadiens-Français à Québec et le speech de Charles Thibault à la même assemblée.

Le comité chargé de les examiner n'a pas encore fait son rapport, mais on croit que ces deux chefs d'œuvres d'éloquence seront couronnés à la prochaine séance des académiciens.

En partant de Paris je me suis rendu à Londres pour voir Mme Delorme. Je vous assure que la chère dame a bien hâte de revenir à Bytown.

Elle m'a dit qu'elle partirait dans quelques semaines.

Je lui ai dit qu'elle faisait très bien de revenir vivre parmi les bons Canadiens et quo si elle passait une année ou deux avec nous elle serait sûre de recevoir la visite des sauvages qui lui feraient présent d'un joli petit bébé. Les sauvages sont bien rares dans les vieux pays et ceux qui s'y trouvent sont bien mal-à-main pour les présents. Au plaisir de se revoir.

Ton ami

LADEBAUCHE.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

Sur motion de M. Piquette il est résolu qu'aucun député ne quittera Québec après la clôture sans avoir payé son compte de bar.

M. Mercier propose la formation d'un comité conjoint des deux chambres afin d'étudier la situation du pays et de voir s'il n'y a pas moyen de se passer de gouvernement dans la province de Québec.

M. Chaploau croit que la motion de M. Mercier comporte un vote de non-confiance dans l'administration. Discuter s'il est possible d'avoir un gouvernement aussi